

## **Conseil d'Administration du 14 décembre 2013 à Loudéac**

**Membres présents** : M. Quintin, Mme Janssen, M. Haffray, M. Le Déléter, M. Bernard, M. Le Gouëlec, M. Coueslan, M. Leux, M. Bonjour (1<sup>er</sup> vice président du Gpt 22 représente les Cotes d'Armor), M. Hélias, M. Bablée et M. Vilaud.

Membres excusés : M. Grassard donnant pouvoir à M. Leux et M. Le Gallo donnant pouvoir à M. Le Déléter

**Après un petit café pris à l'arrivée après des heures de routes pour certains, chaque nouvel élu s'est présenté de manière à faire connaissance.**

Ouverture de la réunion à 9h00

**Hubert Quintin président fédéral prend la parole pour un mot d'introduction.**

Maintenant que chacun d'entre nous a pris le temps de se présenter ... je souhaite vous donner ma vision de la gestion pour la mandature à venir.

Tout d'abord chacun doit, autour de cette table, prendre conscience qu'il n'a pas été élu par tous en AG, mais maintenant il est élu pour tous. Ceci étant, cette investiture qui est la notre doit nous amener à travailler pour l'intérêt général de la fédération.

Je l'ai dit à Guingamp dès mon élection, je ne souhaite pas être un président « éléphant » je privilégierai la concertation et le travail d'équipe dans la mesure où ceci est possible.

Mais j'entends bien au demeurant me faire entendre par le CA, et que le CA ait toute sa puissance d'action nécessaire au pilotage de notre fédération.

Que chacun reste dans le cadre des prérogatives qui sont les siennes et alors tout ira bien.

Rappeler aussi que toute prise de décision qui engagerait la fédération doit avoir au préalable reçu l'aval du président fédéral. En clair nos statuts sont ainsi faits que toutes les commissions travaillent sous contrôle du président fédéral.

J'informe le CA, que pour la trésorerie, je laisse les comptes du CMB au Crédit Mutuel de Betton. Seuls Mme Janssen, et moi même auront pouvoir de signatures. J'ai demandé à avoir un accès électronique permanent sur les comptes. J'ai demandé également à Mme Janssen de me scanner tous les relevés de comptes avec justificatifs de chaque chèque émis, ou encaissé. Et ceci chaque quinzaine.

Pour les récompenses de nos championnats fédéraux les lots, devront être achetés chez Natural Bretagne à Messac.

Pour nos transports, je vous informe que seul le président fédéral est responsable du ou des chauffeurs qui seront nécessaires aux convoyages ou transports fédéraux. En cas de litiges il s'entourera des personnes qu'il jugera utiles, pour régler tous différents éventuels à huis clos, et non pas en place publique.

Nous sommes donc dorénavant tous au pied du mur, pour faire avancer les intérêts fédéraux, apporter à nos amateurs les prestations qu'ils sont en droit d'attendre mais en tenant compte d'une nouvelle donne. Il me sera impossible d'occulter le fait que deux groupements aient décidé d'organiser, leurs concours vitesse et demi fond. Les deux autres groupements vont devoir s'adapter en conséquence.

Je tiens à noter, et porter a votre connaissance l'esprit d'ouverture du Groupement Finistère ... en effet j'ai reçu le PV de la dernière assemblée générale qui fait référence à l'état de leur trésorerie. *Intervention de M. Hélias : Le Groupement du Finistère n'a pas remis son état de trésorerie mais uniquement le Compte rendu du C.A. du Finistère. Le même que celui remis à tous les présidents du Finistère. Il contient bien sur quelques chiffres.*

Le CA ici présent va avoir à trouver la solution pour organiser les transports fédéraux, la ligne de vol, les championnats et mettre en place le calendrier.

Je ne demande à quiconque de renier ses enthousiasmes ou intérêts. Mais il faut savoir dépasser son propre intérêt pour servir notre belle 10ème région, nous mettre aux services de nos amateurs. Faire de notre fédération un moteur qui sache attirer, canaliser et motiver les sociétés et les groupements.

Trouver et nous imposer un indicateur de mesure pour quantifier notre action. Ralentir et voir stopper la chute des enlogements. Communiquer autant que nous le pourrons pour susciter des vocations.

Je pense qu'en préalable à nos travaux ces quelques précisions étaient nécessaires Je formule des vœux de productivité de convivialité et de sérénité, je vous souhaite à tous bon vent.

Pour conclure afin de m'assurer que je suis bien suivi par la majorité je remets ce compte rendu à l'approbation du CA.

Approbation par 11 voix pour, 3 voix s'abstiennent

## **Ordre du jour :**

Hubert Quintin explique que le CA est souverain. Le compte rendu du CA du 14 décembre, sera donc soumis à l'approbation du prochain C.A.

Le secrétaire intervient sur le rapport de l'AG de Guingamp ; le président rappelle que le compte rendu de l'AG sera soumis à l'approbation de la prochaine AG en 2014 , rajoute qu'en l'absence de Jean Pierre le Gallo on ne peut pas discuter sur ce sujet.

- Demande de reculer le premier concours fédéral de 2 semaines. M. Quintin demande l'approbation de la salle à la main levée et une majorité des personnes présentes y répondent favorablement.

- M. Quintin demande aux 4 groupements de lui envoyer le Compte Rendu de leur dernier C.A. ainsi que l'état de leur trésorerie. Les départements 29 et 35 refusent de donner l'état de leur trésorerie, arguant que cela n'est pas statutaire.

- La question du transport est abordée et M. Hélias propose une solution via l'attelage de remorques aux camions du 29 et du 35.

-M. Bablée demande à ce que la ligne de 2013 soit reconduite pour 2014.

## **Lecture des vœux des groupements :**

### - Groupement du 35 :

- Maintient de la ligne de vol 2013 pour 2014.
- Recul du premier lâcher fédéral de 15 jours.

### - Groupement du 29 :

- Reculer de 2 semaines le 1<sup>er</sup> concours dans le Finistère.
- Avoir un point de ramassage dans le département du Finistère.

### - Groupement du 22 :

- Réduire l'angle de vol entre les points extrêmes sur les concours de vitesse et petit ½ fond.
- Reculer de 1 à 2 semaines le 1<sup>er</sup> concours Reculer de 1 à 2 semaines le 1<sup>er</sup> concours fédéral.
- Prendre en compte la place obtenue dans les classements par zones géographiques à l'intérieur des groupements, ou à défaut celle du classement groupement, pour le calcul des divers championnats régionaux.

### - Groupement du 56 :

- Garder la même ligue de vol 2013 pour 2014.

- Le groupement du 56 est d'accord avec les groupements du 29 et du 35 au sujet du compte rendu du dernier C.A. (M. Bablée en a confirmation par mail)

Le C.A. est d'accord avec la lecture des vœux.

Le C.A. est d'accord avec le fait qu'il faudra prendre contact avec les nouveaux responsables du C.A. fédéral de la 3<sup>ème</sup> région de manière à discuter d'un potentiel projet de transport pour des concours en commun. Nous apprenons déjà que le concours de Elne inter-région est abandonné par les nouveaux dirigeants de cette région.

### **Le Transport :**

En introduction, Les Présidents du Gpt 29 et 35 rappellent qu'en aucun cas ces deux groupements n'ont voulu nuire à la Région Bretagne. Il a même été proposé un camion actuellement sur Dijon de 800 pigeons pour la somme de 5 000 Euros. Le Gpt 35 a tout simplement imposé sa méthodologie à notre fédération régionale.

Et que dans tous les cas M. Le Gallo président sortant était au courant de l'achat du camion du Gpt 35. Officiellement il l'a su, par le président du 35, 8 jours avant, livraison.

M. Bablée annonce que tous les concours de vitesse et demi-fond du Gpt d'Ille et Vilaine seront effectués avec le camion du Gpt 35.

M. Hélias président du Gpt du Finistère indique que le groupement 29 n'a jamais rien demandé à la région pour le financement de leur camion. Et que comme tous les autres colombophiles Bretons, ils ont toujours payés 0,80 Euro/bec pour les concours fédéraux.

Le président met à l'approbation du C.A. l'arrêt de la remorque. Tout le C.A. vote pour. Il rappelle que cette remorque répondait très bien aux normes sanitaires stipulées par le code. des concours

La question qui se pose est : Que vont faire les Gpt 22 et 56 ?

Les données de base sont les suivantes :

- La diminution de pigeons enlogés est de – 9 000 pigeons sur les 3 dernières années !
- Il reste à la disposition de la région, le tracteur avec une consommation de 33 l/ 100 Km et le petit Mercedes.
- Il faut un, ou des investissements sur le long terme et cela ne doit pas être fait sur un coup de tête.
- Le président rappelle que l'argent de la fédération est celui des colombophiles.
- Le ou les camions devront être en adéquation avec le nombre de pigeons enlogés.
- Adapté au code des concours pour le bien être des pigeons : aération, ventilation et abreuvement, sans oublier le ou les chauffeurs et le convoyeur.
- La fédération Nationale pourrait aider au financement sur les 4 prochaines années. Sur la durée du mandat du futur C.A. national.

Le président rappelle qu'au cours des 10 dernières années ce sont 68 000 € qui ont été payés en entretien et réparations ... mais on ne refera pas l'histoire, c'est ainsi.

Deux solutions sont présentées :

Les Groupements 22 et 56 proposent :

- Utiliser les fonds de la région pour se procurer un camion. De manière à ce que la région gère tous les transports de pigeons, quelques soient les concours.
- Acheter un camion adapté,
- Il faut penser aux charges, salaires de deux chauffeurs, Fimo, etc.
- IL faudra deux chauffeurs de manière à respecter les temps de conduite pour les concours de fond, voire demi-fond .
- Utilisation du Mercedes pour faire les ramassages. du 56, pourquoi pas ?
- Que le camion du Groupement 22 passe ramasser le groupement du Morbihan, si pas de ramassage avec le Mercedes.

Hubert Quintin précise autant que faire ce peu, que la législation des transports devra être respectée pour les transports avec le camion de la Fédération.

Les groupements 29 et 35 proposent :

- Ces deux Gpt proposent que chacun gère ses concours de groupement avec l'aide d'autre groupement s'ils le veulent. Et que la Région gère les concours fédéraux.
- Un financement groupement par groupement, avec redistribution d'une partie des fonds de la région.
- Un camion d'une capacité maximum de 800 pigeons est proposé au Gpt des Côtes D'Armor.
- Il est proposé au Morbihan de se munir d'une remorque à atteler au camion du 29 avec prêt de paniers bleus s'il le faut par le Gpt du Finistère.
- Il est aussi proposé à la région l'achat d'une grande remorque régionale (achat simple et peu coûteux) attelable à l'un des camions des groupements de manière à emporter les pigeons sur les lieux de lâchers pour un prix restant supportable pour les colombophiles.
- Les camions de ces deux groupements peuvent emmener avec une remorque environ 1 400 pigeons minimum.
- La gestion de l'aération et de l'abreuvement dans le camion du Gpt 35 est résolue pour les responsables du Gpt 35,
- 
- Pour le camion du Gpt 29 tout est ok au niveau aération et abreuvement.
- Les convoyeurs et les chauffeurs sont dédommagés, il n'y a pas de salaire de versé.

Après discussions, l'achat d'un camion par la région est adopté par 11 voix contre 4

Des concours pourront être effectués en même temps que les concours fédéraux du moment qu'ils ne les concurrencent pas en distance et en catégorie. Ex. : un concours de Groupement de Yearlings sur Poitiers est possible en même temps qu'un concours Fédéral sur Toulouse.

M. Bablée demande à ce que le futur camion Fédéral puisse à n'importe quel moment prendre les pigeons du Gpt 35 pour un concours (camion du Gpt 35 accidenté ou bien en panne par exemple). Les fonds pour l'achat du futur camion régional étant régionaux !

Le Président Fédéral refuse cela au motif qu'une tournée de ramassage ne se fera pas à la carte, ceci est irréaliste on ne pourra pas faire du cas par cas. Le Gpt 35 doit assumer son type de transport, nous ne pouvons pas faire du coup par coup. Le circuit de ramassage serait trop compliqué.

### **La ligne de vol : présentée par M. Jean Bernard**

#### Vieux:

Marsac	le 17 mai
Agen	le 31 mai
Montauban	le 14 juin
Toulouse	le 28 juin
Bram	le 12 juillet
Toulouse	le 26 Juillet

René Hélias : Si le nombre de vieux pigeons ne dépasse pas 1 200 pigeons, effectivement un camion V L avec une remorque est possible !

#### Yearlings :

Saintes	le 7 Juin
Jarnac	le 21 juin
Marsac	le 5 Juillet
Roulet St Estèphe	le 19 juillet

Il y aura peut être un Elne national ou semi-national, reste à voir la distance minimum pour la participation.

René Hélias rappelle que le lieu d'enlogement des internationaux en Bretagne est : **Brest**

René Leux met en évidence un choix à faire pour le Bram inter-région, car il est le 26/07 pour la 3<sup>ème</sup> et nous le 05/07 ! Si rien ne change d'ici là.

M Bablée précise le coût de 1,30 euro pour un pigeon pour Elne inter-région en 3<sup>ème</sup> si nous faisons le ramassage. A prendre en compte pour les futurs joueurs en inter-région.

### **Les championnats : présentés par M. René Leux**

M. René Leux propose au CA de prendre en compte la place obtenue dans le classement par zone géographique à l'intérieur des groupements pour établir les championnats fédéraux.  
Ceci de manière à intéresser le plus grand nombre.

Les classements par zones géographiques existent déjà dans les groupements du 22 et 35 (est et ouest pour le 22, nord et sud pour le 35).  
Un tel découpage n'offre pas d'intérêt dans les groupements du 29 et du 56 (même ligne de vol pour tous).

Le calcul des championnats grâce aux places obtenues dans chaque zone, sera mis à l'essai pour cette année 2014.  
A voir avec le classificateur comment gérer cela.

Un prix pour le premier de chaque championnat et un prix pour le premier du concours.

René Leux fait remarquer qu'il faut éviter de décourager les gros enlogeurs qui contribuent au maintien du prix par bec à un niveau acceptable par tous.

**Les championnats : en prenant la place obtenue dans le classement par zone ou à défaut la place obtenue dans le classement du groupement (avec un minimum de 3 sociétés et 200 pigeons engagés).**

**Championnat fédéral** : sur tout le programme, en additionnant les places des 2 premiers pigeons classés parmi les 5 premiers inscrits.

**Championnats de Bretagne** : en additionnant les places des 2 premiers pigeons classés.

**Vitesse** : sur 3 concours désignés par le groupement (désignation de 2 concours de secours en cas d'annulation).

**½ fond** : sur 3 concours désignés par le groupement (désignation de 2 concours de secours en cas d'annulation).

**Yearling** : sur 3 concours désignés par le groupement (désignation de 2 concours de secours en cas d'annulation).

**Fond** : les 3 mêmes concours pour les 4 groupements Montauban du 14/06, Bram du 12/07 et Toulouse du 26/07 (Agen du 31/05 et Toulouse du 28/06 comme concours de secours en cas d'annulation).

**Général** : somme des places obtenues dans les 4 catégories (vitesse, ½ fond, yearling et fond).

**Les As pigeons** : en prenant la place obtenue dans le classement fédéral (le logiciel utilisé pour nos classements ne permet pas de prendre la place obtenue dans les classements par zones).

**Fond** : addition de la place du pigeon sur les 5 concours de : Agen du 31/05, Montauban du 14/06, Toulouse du 28/06, Bram du 12/07 et Toulouse du 26/07.

**½ fond** : addition de la place du pigeon sur les 5 concours de : Marsac du 17/05, Saintes du 7/06, Jarnac du 21/06, Marsac du 5/07 et Rouillet du 19/07.

**Yearling** : addition de la place du pigeon sur les 4 concours de : Saintes du 7/06, Jarnac du 21/06, Marsac du 5/07 et Rouillet du 19/07.

Approbation à l'unanimité du championnat et des As pigeons.

### **Quelques remarques :**

- **Les jeunes** doivent toujours être **enlogés séparément des vieux** et **dépouillés de la même manière avec une feuille séparée**, à moins de mettre ces jeunes **en tous pigeons**.
- Mieux gérer et compléter les paniers, quitte à les déplomber, dresser un PV et compléter les paniers presque vides. Les paniers incomplets devront être mis de côté de manière à les trouver plus facilement.
- **Rappel** : le panachage des pigeons à l'enlogement est demandé.

### **2 demandes de cooptation :**

**M. Gaonach Didier** du Gpt 29 est coopté au poste de la chambre d'appel.

**M. Pessel Marc** du Gpt 56 est coopté au poste de la discipline.

### **Présentation des projets pour la Section Formation : Yann Vilaud**

- Faire une ou des réunions avec un vétérinaire (M. Lefèbvre de Questembert est totalement d'accord) reste à en déterminer les sujets. A vos plumes.
- Produire avec les responsables formation des Groupements un livret simple et facile de lecture pour accompagner les nouveaux colombophiles : Construction et ouverture d'un colombier, nourrir et soigner ses pigeons, les dresser au voyage, etc.
- Proposer de rencontrer un juge de "beauté" de manière à présenter cet autre aspect de la colombophilie et qui sait peut être, présenter une équipe pour l'A.G. nationale de 2015.

Hubert Quintin signale à Yann Vilaud qu'il a toute latitude pour travailler en amont avec Mr Andrieux président « instruction » national et en aval avec les présidents de commissions « instruction » groupements et rappelle que si une brochure est éditée pour l'encadrement des jeunes, elle devra être proposée au président avant diffusion.

### **Pour l'année 2014**



- A L'A.G. de Gravelines, la 10<sup>ème</sup> brillera une nouvelle fois par son absence à l'exposition et il est actuellement trop tard pour organiser une exposition régionale qui permettrait de sélectionner les pigeons devant nous représenter
- 
- Il serait souhaitable d'y penser pour la future A.G. 2015.
- Pour le championnat de France des régions il serait souhaitable de penser dès maintenant aux pigeonceaux qui devront nous représenter en 2014.
- 
- Les délégués à l'A.G. de Gravelines :
  - o Arnaud Hougay et Paul Montfort pour le Gpt 22
  - o Léopold Prono de Auray pour le Gpt 56
  - o Personne de désigné par Brest pour le Gpt 29 pour l'instant
  - o Gérard Garot, Claude Clément et Dany Michel qui mandatent M. Bablée)
- A.G. Nationale en Bretagne en 2015 :

Hubert Quintin informe le CA qu'il a proposé, au CA de Lille ; la candidature de la région Bretagne pour le congrès 2015

Vu l'énergie à mettre en place pour organiser nos transports de l'avis général il ressort que 2014 ne permettra pas de libérer l'énergie nécessaire.

Les besoins : Une équipe d'environ 30 personnes pendant un an !

Un site adapté : logements (hôtel), train, avion, repas, gardiennage etc

Pour info, Carquefou : plus de 23 000 euros de dépenses ! D'où l'intérêt d'avoir des troupes motivées et du monde à venir.

Si la Nationale s'engage à payer le trou en cas de déficit, elle empêche la moitié des gains dans le cas contraire.

L'idée n'est pas à abandonner, mais pas pour 2015.

### **Questions diverses :**

- La Société de Laval souhaite être rattachée au Gpt 35. Le C.A. donne son accord pour un essai d'un an, avec obligation de se rattacher à la 10<sup>ème</sup> si ils souhaitent continuer avec l'Ille et Vilaine au-delà de cette année d'essai.
- Marcel Bablée informe Hubert Quintin qu'il sera saisi par écrit.
- M. Bablée propose le ramassage des pigeons de Jersey et de Guernesey à la gare maritime de St Malo, par M. Rodriguez de la Sté de Châteauneuf du Gpt 35. Pour les acheminer ensuite vers la Société de la Fresnais où les pigeons seraient pris par le camion du Gpt 35. M. Coueslan président de la Société de St Malo s'y oppose.

Clôture de la réunion à 12h30.

Le Président

Hubert Quintin

**PS : Envoyé par Hubert le 19 décembre, 17h00 aux quatre présidents de groupements...**

Les décisions arrêtées par les uns et les autres ne satisfont dans certains cas que 50% du programme transport, rien pour certains.

Ce sujet doit être pris en compte par nous tous. Il concerne nos 4 groupements.

C'est pourquoi je vous demande à tous les 4 de vous entourer d'un spécialiste du transport dans vos groupements et de nous retrouver (2 par groupement) à Loudéac, Couett Hotel le 28 décembre à 9 h30.

Ordre du Jour .....

- Tenir compte des engagements pris par les 35 et 29
- Arrêter les besoins de ces 2 groupements pour les fédéraux (effectifs à transporter)
- Décliner les besoins 22 et 56 pour toute la saison (effectifs à transporter)
- Prendre en compte les impératifs de la législation des transports
- Quantifier le besoin commun en Quantité et Qualité.
- Trouver un compromis à présenter au CA 10ième région.

Cordialement  
Hubert